



**COMPTE RENDU**

**Assemblée Générale 2022 au 1<sup>er</sup> Avril 2023**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Rapport du Président
- 2) Rapports financiers, bilan 2022, prévision 2023
- 3) Renouvellement du Conseil d'Administration
- 4) La gestion du port par le Conseil Départemental (CD) et sa Société Publique Locale (SPL)
  - Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance 2022 (CLUPPP)
  - Conseils Portuaires Juin et Novembre 2022 (CP)
  - Bilans activités et financiers SPL : 2021, atterrissage 2022, prévision 2023, tarifs 2023
- 5) Informations diverses
- 6) Questions diverses

**Tenue de l'Assemblée Générale**

- Effectif en diminution, 4 adhérents n'ont pas renouvelés, 8 départs et 5 nouveaux.
- Il est rappelé que pour être membre de l'association il faut être titulaire d'une AOT ou être inscrit sur la liste d'attente
- Nous sommes donc 77 adhérents représentant 77 navires
- Pour que cette AG puisse se tenir valablement le quorum à atteindre doit être de 30% de l'effectif global de l'Association.
- Avec 15 adhérents présents et 28 pouvoirs, soit 43 présents et représentés, le quorum de 23 est atteint
- L'Assemblée peut donc avoir lieu et les décisions seront approuvées à la majorité simple des présents et représentés

**Remerciements**

- En tant que membre de notre association, un grand merci à Gilbert DOUCET, maire de St Vaast d'être parmi nous
- Un grand merci à nos plaisanciers qui se sont déplacés

**1 - Rapport du Président**

- Approbation compte rendu AG du 26 Mars 2022
  - Aucune remarque n'étant formulée,
    - ✓ Voix contre : 0
    - ✓ Abstentions : 0
    - ✓ Adopté à l'unanimité

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

- Actions majeures pour cette année 2022 (diapo 2)
  - Avril 2022 : Réunion du Conseil d'Administration  
<http://auppsv50.fr/index.php/comptes-rendus/conseil-administration-bureau>
  - Juin 2022 : réunion du Conseil Portuaire (CP) :
    - ✓ Bilans 2021, activités et financier
    - ✓ Prévisionnel des travaux 2022<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/conseils-portuaires>
  - Novembre 2022 : réunion du Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP).  
Présentation des bilans SPL 2021, activités et financier  
<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/cluppp>
  - Novembre 2022 : réunion du Conseil Portuaire (CP) :
    - ✓ Bilans 2022, activités et atterrissage financier
    - ✓ Prévision budget 2023
    - ✓ Prévision travaux 2023
    - ✓ Tarifs 2023<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/conseils-portuaires>
  - Novembre 2022 : Réunion du Conseil d'Administration  
<http://auppsv50.fr/index.php/comptes-rendus/conseil-administration-bureau>
- Nos participations 2022 (diapo 3)
  - Mars 2022 : Assemblée Générale Unan France
  - Avril 2022 : Forum et Assemblée Générale Unan Manche (Départements 22-35-50)
  - Juin 2022 : Commission Nautique Locale (DDTM) – Balisage Est des Iles Chausey  
<http://auppsv50.fr/index.php/ddtm>
  - Aout 2022 : Commission Nautique Locale (DDTM) – Chenal de sortie de la Sinope
  - Octobre 2022 : Assemblée Plénière de Conseil Maritime de Façade (CMF-MEMN) – Document stratégique de façade (DSF) et Zones de protections fortes (ZPF)  
<https://www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr/>
  - Novembre 2022 : Natura 2000 Tatihou/St Vaast – Etat des lieux du patrimoine  
<http://auppsv50.fr/index.php/natura-2000>
- Evolution du site internet AUPPSV (diapo 4)

Site internet de l'association sur lequel vous trouverez le suivi des mises à jour  
<http://auppsv50.fr/>

  - suivi des installations d'éoliennes en Manche. A suivre tout particulièrement la création du parc au large de Barfleur. En Val de Saire, création d'une association « Eolarge » pour suivre ce projet.  
<http://auppsv50.fr/index.php/eolarge>

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

Voir implantation du parc (32 Kms de Barfleur), le tracé de l'interconnexion parc/arrivée à St Marcouf-Les Gougins et le tracé de l'interconnexion au réseau national à Manuel qui sera souterrain. Les pointillés de la 1<sup>ère</sup> image représentent la ligne des 12 Mnautiques (Diapos 5 et 6) Marché attribué à la société EDF Renouvelable

<http://auppsv50.fr/index.php/manifestations-actualites/eolien/eolien-normandie-2023>

<http://auppsv50.fr/index.php/manifestations-actualites/eolien/eolien-val-de-saire-2023>

- suivi des manifestations, articles de presse et actualités sur l'ensemble des ports du Département, Tatihou et Spl  
<http://auppsv50.fr/index.php/manifestations-actualites>
  - toutes les informations portuaires de St Vaast  
<http://auppsv50.fr/index.php/informations-portuaires>
    - ✓ Vous y trouverez photos, vidéo des travaux 2021, 2022 et 2023 sur la rénovation du parking, bandes de roulement de l'élévateur, sanitaires de la Marina (diapo 8).
    - ✓ Accès par carte « Les Ports de la Manche » ou application « Passeport Escales » sur Iphone ou Smartphone. Elle est utilisable pour les sanitaires de la Marina et Capitainerie, accès zone technique, accès parking (diapo 9)
    - ✓ Réactualisation du service Wifi avec un apport complémentaire de bornes d'accès (diapo 10). Bien choisir « HotSpotSPL\_Plaisance ». La capitainerie a fourni à chaque plaisancier, son identifiant avec son mot de passe (diapo 10)  
<http://auppsv50.fr/index.php/internet>
  - les comptes rendus des Conseils Portuaires (accès protégé) et du Cluppp.  
<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental>
  - toutes les actions de la SPL pour la gestion du port  
<http://auppsv50.fr/index.php/societe-publique-locale>
  - toutes les actions municipales se trouvant liées au fonctionnement du port (comptes rendus des Conseils Municipaux)  
<http://auppsv50.fr/index.php/municipalite>  
La fête de la Mer a eu lieu le 17 Juillet (diapo 7)  
Visualisation du diaporama réalisé par l'Auppsv  
<http://auppsv50.fr/index.php/manifestations-actualites/st-vaast/2-non-categorise/121-diaporama-fete-mer>
  - informations SNSM avec leur Newsletter  
<http://auppsv50.fr/index.php/snsm/informations>
  - les dernières réglementations de pêche  
<http://auppsv50.fr/index.php/reglementation-peche>
  - sans oublier toute la réglementation sur la sécurité en navigation avec la mise à jour de toutes les fiches émises par le Ministère de la Mer  
<http://auppsv50.fr/index.php/division-240>
- Informations
- Présentation d'un excellent livre, sur la navigation avec tablette et smartphone, réalisé par un de nos adhérents (diapo 11)

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

- Présentation d'une nouvelle application de navigation, soutenue par le Secrétariat d'Etat chargé de la Mer (diapo 12)  
<https://www.mer.gouv.fr/navco-votre-nouveau-compagnon-ludique-de-navigation>

Après avoir entendu les rapports financiers et procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, la gestion du port par le Conseil Départemental et sa SPL sera abordée plus en détail.

### **2 - Rapports financiers**

#### **Bilan financier 2022**

Le trésorier présente le bilan financier de l'exercice 2022 (diapo 13).

- Les frais de suivi auprès de la société Infogreffe ou Société.com afin d'obtenir les différents documents d'analyse de gestion de la Spl.
- L'association est adhérente à l'Union Nationale des Associations de Navigateurs, région Manche qui regroupe les départements 22, 35, 50, moyennant une cotisation de 2€ par adhérent. Le Président en est le vice-président représentant le 50
- L'assurance couvre la responsabilité civile des dirigeants et l'assistance juridique
- Changement d'une des vitrines extérieures. Porte non remplaçable
- Un autocollant est à la disposition de chaque adhérent. Lors de votre venue sur le port n'hésitez pas à venir le réclamer

#### **Prévision de Budget 2023**

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2023 (présentation AG, diapo 14).

- Depuis 2019 nous avons une assurance couvrant notre responsabilité civile et juridique
- Depuis que nos comptes sont au Crédit Mutuel nous bénéficions d'une association « Helloasso » qui donne la possibilité à nos adhérents de régler leur cotisation par internet. Cela commence à bien fonctionner (10 cotisations) et nous allons donc participer au fonctionnement de cette association par un don de 30€. Ceci permettra à nos adhérents de ne pas effectuer de don personnel

#### **Vote du quitus bilan 2022 et approbation budget 2023**

Quitus au trésorier pour son bilan financier 2022 :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Quitus est donné à l'unanimité.

Vote du budget provisionnel 2023 :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

### **3 - Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration comme les statuts le prévoient (par tiers tous les ans) (diapo 15).

Sont sortants en 2022 :            Christian MASSON  
                                                 Jean RIBY (ne se représente pas)

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

Se représentent : Christian MASSON

Se présentent : Jeanine CONRAUD  
Denis LATIRRE

Reste 2 postes à pourvoir : pas d'autres candidats

Qui est contre la réélection de Christian MASSON ?

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Réélection à l'unanimité

Qui est contre l'élection de Jeanine CONRAUD ?

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Elue à l'unanimité

Qui est contre l'élection de Denis LATIRRE ?

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Elue à l'unanimité

#### **4 - Gestion du port par le Conseil Départemental (CD) et sa Société Publique Locale (SPL)**

- Pour gérer les ports départementaux le Conseil Départemental a mis en œuvre une Société Publique Locale (SPL) régie par un Conseil d'Administration
- Le Conseil Départemental a en charge l'organisation des réunions des Conseils Portuaires (2 fois par an) et de la réunion du Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP) selon les règles définies par le Code des Transports qui intègre depuis 2015 le Code des Ports
- Le Conseil Départemental définit la composition du Conseil Portuaire (diapo 18)
- Les comptes rendus de ces Conseils Portuaires et Cluppp se trouvent sur notre site et nécessitent une identification pour y avoir accès  
<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/conseils-portuaires>  
<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/cluppp>
- Le Conseil Départemental reçoit, 1 fois par an, un rapport détaillé, de la part de la SPL, sur l'activité et les comptes financiers de chaque port relatif à l'année précédente et rédigé selon la Délégation de Service Public de 2014  
<http://auppsv50.fr/index.php/societe-publique-locale/comptes-de-gestion>

#### **5 - Société Publique Locale (SPL)**

- Avec l'intégration du port de Barneville-Carteret en 2020 et l'intégration de Granville en 2021, les nouveaux statuts ont été déposés le 27/02/2023 au Tribunal de Commerce de Coutances.
- A partir de Septembre 2022 cette SPL est constituée de 7 établissements (diapo 21).

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

- Son Conseil d'Administration est, désormais, constitué de 14 représentants élus du Conseil Départemental, 1 représentant de la communauté de commune Granville Terre et Mer et 3 représentants des domaines maritimes que sont - St Vaast/Barfleur - Portbail/Barneville-Carteret/La Hague – Granville (diapo 19)
- Les représentants des domaines maritimes sont désignés par une Assemblée Spéciale où siègent les représentants des communes du Département (diapo 20)
- Depuis 2021 la structure exécutive a été mise en place avec un PDG, un directeur exécutif, une équipe de gestion. Avec les équipes techniques de chaque port, le personnel de la Spl est désormais de 54 salariés

### **6 - Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance**

- En rappel, ce comité est constitué de plaisanciers, titulaire d'une AOT (votre contrat annuel) et inscrits volontairement. Il doit se réunir au moins 1 fois par an, sous l'égide de l'Agence portuaire du Département qui en assure la convocation. Lors de cette réunion doivent être présentés, le bilan de l'activité portuaire et le bilan financier exécuté de l'année n-1.
- Tous les 5 ans, 8 membres de cette assemblée sont élus pour être les représentants des plaisanciers au Conseil Portuaire durant les 5 années à venir (4 titulaires et 4 suppléants).
- Le renouvellement des représentants au Conseil Portuaire a eu lieu en Octobre 2021 (diapo 16).
  - ✓ Sont titulaires : Lucien POIROT, Jean RIBY, Georges COURTAY, Claude SANTERRE
  - ✓ Sont suppléants : René RAVASE, Philippe LEVREUX, François TAILLE, Jeanine CONRAUD
  - ✓ N'hésitez pas à les contacter pour tout sujet concernant la gestion du port.

### **7 - Conseil Portuaire du 10 Juin 2022**

Comptes rendus AUPPSV et compte rendu Agence Portuaire sur site (diapo 22)

<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/conseils-portuaires>

Il se révèle également que ces comptes rendus sont loin d'être exhaustifs et quelque peu insuffisants, bien qu'on puisse noter une amélioration

- Activité 2021 (diapo 22, 26)
  - ✓ Fréquentation en hausse
  - ✓ Réalisation parking et renforcement bande de roulage de l'élévateur
  - ✓ Réalisation diagnostique de corrosion de portes
- Compte de résultat 2021 (diapo 22-27-28, le détail se trouve en diapo 42-43)
  - ✓ Résultat courant : 96 320 €
  - ✓ Impôts : 25 525 €
  - ✓ Résultat : 70 795 €
- Prévision travaux 2022 (diapo 23)
  - ✓ Aménagement entrée sanitaires de la Marina
  - ✓ Mise en service du parking plaisancier
  - ✓ Aménagement salle de réunion à la capitainerie
  - ✓ Installation des bornes Wifi avec mise en service au 01/01/2023
  - ✓ Analyse des sédiments, extraits du dragage
  - ✓ Diagnostique de l'état des portes. Etablissement d'un protocole d'entretien
  - ✓ Réalisation peintures des portes

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





- Nos interventions (diapo 25)
  - ✓ Demande du coût de Tatihou III : 1.3 M€
  - ✓ Désaccord sur les impôts du port de St Vaast, non en adéquation avec ceux de la SPL
  - ✓ Désaccord avec le résultat excédentaire du port alors que le montant des provisions pourrait être plus conséquent
  - ✓ Détail sur quelques lignes budgétaires

### **8 - Conseil Portuaire du 18 Novembre 2022**

Compte rendu AUPPSV et compte rendu Agence Portuaire sur site (diapo 23 et 24)

<http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/conseils-portuaires>

- Travaux prévus 2023 (diapo 36)
  - ✓ Remplacement vidéo surveillance, matériel vieillissant et non évolutif : 50 000 €
  - ✓ Réaménagement intérieurs des sanitaires de la Marina : 80 000 €
  - ✓ Remplacement PC informatique : 6 000 €
  - ✓ Reprise joints feu vert : 60 000 €

Sous réserve d'obtention de subvention

  - ✓ Acquisition matériel complémentaire au système de dépollution : 3 000 €
  - ✓ Semi rigide à propulsion électrique : 51 000 €
  - ✓ Chauffe eau solaire : 20 000 €
  - ✓ Cuve de stockage eau de pluie : 20 000 €
  - ✓ Modification des réverbères : 20 000 €
- Budget atterrissage 2022
  - ✓ Résultat excédentaire 62 720 €
- Budget prévisionnel 2023
  - ✓ Résultat excédentaire 57 469 €
- Tarifs 2023 (diapos 31 à 35)
  - ✓ Grilles tarifaires sur site  
<http://auppsv50.fr/index.php/informations-portuaires/tarifs>
  - ✓ Une augmentation des tarifs de + 6 %
  - ✓ Offres de fidélité. Pour tout titulaire d'une AOT, 2 nuitées gratuites sur l'ensemble des ports de la SPL hors période 14/07 au 15/08
  - ✓ Les douches sont désormais gratuites
  - ✓ Possibilité d'un branchement électrique à quai permanent selon tarification en fonction de la puissance
  - ✓ Passeport Escale. L'abonnement à 20€ par an avec une offre de 15 nuitées gratuites sur l'ensemble des ports adhérents (3 groupes de 5 définis dans l'application «Passeport Escales»)  
<http://auppsv50.fr/index.php/informations-portuaires/passeport-escale>
  - ✓ Location de vélos possible
  - ✓ Location possible du voilier « Le Tham »

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





- Nos interventions (diapo 25)
  - ✓ Désaccord sur l'augmentation des tarifs de 6 % alors que les résultats 2022 et 2023 sont prévus positifs
  - ✓ Demande que les sanitaires de la capitainerie soient déclarés mixtes pendant la période des travaux des sanitaires de la Marina
  - ✓ Interrogations sur les tarifs de Cotentin Nautic où n'apparaît pas le tarif de main d'œuvre de calage
  - ✓ **Abstention des plaisanciers sur les tarifs et budget prévisionnel 2023**
- Analyse de quelques chiffres
  - ✓ Tableau présentant le bilan 2020, bilan 2021, atterrissage 2022, prévisionnel 2023 avec impôts connus sur les bénéfiques en 2020 et 2021. Total exercice positif chaque année (diapo 29).
  - ✓ Tableau présentant le bilan des charges salariales (SVLH et SPL) de 2018 à 2023 (diapo 30)
  - ✓ Tableau présentant les comptes de résultats pour SVLH de 2015 à 2023 (diapo 44)
    - Excédents annuels
    - Capitaux propres s'élevant à 516 287€ avec les prévisions 2023
    - Impôts SVLH défalqués de notre compte par la SPL avec des années à fort montant-2016-2019-2021
    - Provisions SVLH pour travaux et dévasement (75 000€ sur 10 ans), s'élevant en 2023 à 476 000€

### 9 – Les dernières infos

- Travaux prévus en 2023 (diapo 37)  
Réunion Auppsv/Spl du 23 Mars 2023  
<http://auppsv50.fr/index.php/comptes-rendus/reunions-auppsv-spl>
    - ✓ Système vidéosurveillance entièrement remplacé
    - ✓ Réaménagement des sanitaires de la Marina, les délais devraient être maintenus
    - ✓ Rationalisation de l'équipement informatique. Désormais 3 PC suffisent
    - ✓ 1<sup>ère</sup> campagne de rejointoiement de la jetée feu vert terminée (côté interne du chenal). 2<sup>ème</sup> campagne prévue pour 2024 (musoir de la jetée), 3<sup>ème</sup> campagne en 2025 (côté externe du chenal)
    - ✓ Fonctionnement Wifi opérationnel jusqu'au ponton H. Les plaisanciers ont reçu leurs codes
    - ✓ Bornes de recharge électrique opérationnelles. Se conformer à l'affichage
    - ✓ Distribution électrique sur la zone technique en mode dégradé. En attente de réparation de l'installation
- Soumis à subvention
- ✓ Achat matériel de dépollution en cours
  - ✓ Choix d'un équipement en polyuréthane et pvc pour le semi rigide. Acquisition fin 2023. Utilisation moteur thermique ou électrique en fonction des besoins
  - ✓ Choix d'un chauffe-eau thermodynamique. En attente de devis
  - ✓ Cuve de stockage d'eau de pluie en cours d'étude
  - ✓ Dossier de financement en cours pour le changement des réverbères

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

- Liste d'attente (diapo 38)  
<http://auppsv50.fr/index.php/informations-portuaires/liste-d-attente>
  - ✓ Fournie à chaque trimestre. Obtenue au 13/02/2023
  - ✓ Nombre de demandes en forte diminution
  - ✓ Catégorie 2, moins de mouvements donc avec une forte demande 44 en attente dont 14 de 2021
  - ✓ Catégories 4-5-7-8, sans demandes en cours, mais non synonyme de place libre
- Barge de dévasement (diapo 39)  
<http://auppsv50.fr/index.php/manifestations-actualites/spl>
  - ✓ La SPL a choisi d'acquérir une barge pour effectuer le dévasement des 3 ports, Barneville-Carteret / Granville / St Vaast
  - ✓ Barge basée à Granville avec déplacement par la mer pour Barneville-Carteret et par la route pour St Vaast
  - ✓ Commande et acquisition du matériel neuf pour un montant de 2 650 M€
  - ✓ Prêt sur 20 ans avec garantie financière à 50% par le Département
  - ✓ Livraison 2<sup>ème</sup> semestre 2024
  - ✓ L'entretien et le fonctionnement seront assurés par du personnel SPL
  - ✓ La SPL avec ce matériel pense pouvoir faire des dragages plus fréquents afin de minimiser les volumes extraits par rotation sur les 3 ports
- Embauches 2023 (diapo 39)
  - ✓ 3 embauches ont été effectuées à la SPL en ce début 2023
  - ✓ 1 poste St Vaast pour remplacer Philippe parti à la retraite et remplacé par Willy
  - ✓ 1 poste pour Barneville-Carteret pour remplacer la personne d'accueil
  - ✓ 1 poste pour Granville
- Dévasement Barneville-Carteret (diapo39)  
<http://auppsv50.fr/index.php/manifestations-actualites/barneville>
  - Problématiques de dévasement rencontré par la SPL
  - Dévasement soumis à enquête publique
  - Le dévasement ne se fera certainement pas avec le nouvel équipement
- Conclusions
  - Les plaisanciers ne sont pas forcément malheureux sur le port de St Vaast
  - Il faut cependant veiller et prendre connaissance des bilans qui nous sont fournis
  - Florent DULOIR est désormais « maitre de port » et c'est auprès de lui que nous aurons à traiter des problèmes techniques
  - Les problèmes financiers seront toujours à traiter en Conseil Portuaire
  - La SPL n'arrête pas de grossir
  - Cherbourg a fait un appel d'offre pour la gestion de son port de plaisance. La SPL se serait positionnée
  - La communauté de communes de Carentan a fait une demande d'analyse de la gestion du port de Carentan à la SPL

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

- Avec notre appartenance à l'Unan on constate une augmentation des structures de type SPL sur l'ensemble de ports des départements 22-35. Le Calvados a choisi une structure de type SEMOP. D'où la nécessité de veiller à ce que chaque port possède son Cluppp et son Conseil Portuaire afin d'en connaître toute la gestion
- Avec le grossissement de la SPL, le poids des représentants locaux devient faible et le poids des plaisanciers encore plus faible. Le Département est majoritaire au sein du Conseil d'Administration de la Spl

### **10 – Diapos supplémentaires**

- Unan (diapos 45-46-47)
  - ✓ Présentation des activités de l'Unan France et Unan Manche
  - ✓ Présentation de la fiche d'utilisation de la Vhf initié par l'Unan
  - ✓ Partenariat avec les assurances Mader

### **11 – Intervention Gilbert DOUCET**

En fin d'assemblée générale, parole est donnée à Gilbert DOUCET, maire de St Vaast et un des membres du Conseil d'Administration de la SPL

- Spl :
  - ✓ Désigné par l'Assemblée Spéciale de la SPL en tant que représentant du bassin St Vaast-Barfleur
  - ✓ Intérêt d'avoir un représentant par bassin pour y être représenté pour éviter toute dilution
  - ✓ Egalement représentant à la commission des achats. La dernière réunion concernant le renouvellement du bureau du port de Barneville-Carteret.
  - ✓ Ce qui donne une vue, en terme d'achat, sur l'ensemble de la SPL
  - ✓ La SPL possède maintenant ses propres services augmentant ainsi la masse salariale
  - ✓ La répartition se fait en fonction du chiffre d'affaire qui inclut l'achat du gasoil
  - ✓ Appel d'offre de la SPL pour l'achat du gasoil pour l'ensemble des ports devant diminuer le coût
  - ✓ Amélioration de la station carburant, pour d'autres ports, selon l'exemple de St Vaast et station de récupération des eaux noires et grises
  - ✓ Pour avoir géré le port pendant 12 ans, un des points forts de ce port est d'avoir toujours été autonome et bénéficiaire
  - ✓ On a quand même un outil opérationnel et qui fait référence en termes d'installation
  - ✓ L'intérêt des SPL est qu'il ne peut pas y avoir de droits privés qui rentrent dans la structure et c'est forcément des collectivités qui la constituent
- Tatihou
  - ✓ Va ouvrir complètement augmentant les hébergements sur St Vaast (140 lits)
  - ✓ Positionnement de St Vaast en station touristique
  - ✓ Représentation plus importante au niveau tourisme sur le territoire

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

- Ecole de voile
  - ✓ De nombreux projets tombés à l'eau
  - ✓ Projet de Comptoir Touristique et Culturel refusé pour cause de PLU
  - ✓ Nouveau projet touristique place Belle Isle plus adapté
  - ✓ Nouveau projet par délocalisation des activités à la Hougue avec zone d'accès par la porte principale
  - ✓ Utilisation possible des bâtiments à droite en entrant (accueil, billetterie, sanitaires)
  - ✓ Utilisation possible des bâtiments à gauche pour développer l'école de voile
  - ✓ Sujet en discussion avec la Marine, propriétaire des lieux et intéressée au projet
- Fête foraine
  - ✓ Bonnes relations avec les forains
  - ✓ Prochaine réunion pour préparer la prochaine fête
  - ✓ Changement de génération plus souple
  - ✓ Station des caravanes restant sur le port de plaisance durant les 5 jours
  - ✓ Pas de possibilité d'utilisation du terrain de la Bijude selon la DDTM (zone rouge de submersion)
- Piste cyclable
  - ✓ Toujours pas finie depuis 2ans et demi, en espérant une résolution prochaine
- Ephad
  - ✓ Zone archéologique, derrière Carrefour, nécessitant des fouilles
  - ✓ En attente d'avis favorable
- Convention Spl/Municipalité
  - ✓ Le département possède la zone allant du quai jusqu'aux maisons
  - ✓ Il devait y avoir une convention entre la SPL et la municipalité pour la gestion de ces zones
  - ✓ Convention, rédigée, devant être validée par le CA de la SPL et le Conseil Municipal
  - ✓ Ne sera pas effective pour 2023
  - ✓ Accord tacite sur la gestion des terrasses, perception de la taxe des forains et gestion des espaces verts
- Système d'accueil des plaisanciers
  - ✓ C'est du ressort de la SPL
  - ✓ L'AUPPSV porte cette demande depuis des années au Conseil Portuaire

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture à 18h00 cette assemblée générale 2022

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

